



SESSION SPECIALE EN LIGNE

**OFFRE CERTIFICAT
PROFESSIONNEL EN
MANAGEMENT &
GOUVERNANCE DES
MARCHES PUBLICS**

I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION

1.1- Présentation du certificat

La formation est intitulée : **MANAGEMENT ET GOUVERNANCE DES MARCHES PUBLICS**

- Responsable scientifique : *Pr Mamadou TOE*, Enseignant- Chercheur à l'Université Thomas Sankara, Maître de Conférences Agrégé en Sciences de gestion, Professeur associé au master management de Projets à l'Université Senghor d'Alexandrie,
- Information session :
 - Régime : *En présentiel/ Possibilité en ligne*,
 - Date limite d'inscription : *20 octobre 2023*
 - Début des cours : *06 novembre 2023*
 - Période de cours : *du lundi au samedi de 18h00 à 21h30*

1.2- Contexte et justification

Les marchés publics représentent près de 15 à 30 % du produit intérieur brut de la plupart des pays et touchent tous les secteurs de l'économie. Une gestion efficace des marchés publics constitue donc un impératif pouvant contribuer à alimenter la concurrence et la compétitivité sur les marchés et renforcer le développement. La mise en place de mécanismes nationaux efficaces de gestion et contrôle des marchés publics a souvent été mise à mal par un déficit de ressources humaines compétentes en la matière. A ce défi s'ajoute, la nécessité de travailler avec différents cadres juridiques complexes, l'internationalisation des marchés publics et l'évolution des mécanismes sophistiqués associés aux contrats et aux appels d'offres. En effet, les pays en voie de développement reçoivent, de plus en plus, des fonds importants pour l'exécution des infrastructures et l'importation de biens et services, dans le cadre de leurs programmes et de leurs projets de développement financés par les donateurs et organismes internationaux de financement. Les retards remarquables dans l'exécution des projets et autres problèmes d'exécution sont dus essentiellement au manque de connaissance des acteurs des procédures de passation de marchés mais aussi à la mauvaise gestion de ces commandes publiques.

C'est pour répondre à ce besoin que CAGEI propose ce certificat de renforcement des capacités de ces différents acteurs pour la réussite du processus.

II-OBJECTIFS DE LA FORMATION

Il s'agit de former des professionnels à l'acquisition des connaissances nécessaires à la planification, à la réalisation, la gestion et au contrôle des marchés publics de façon à acquérir une expertise théorique et pratique dans ce champ.

Ce certificat vise à offrir un package complet du processus de management des marchés publics, allant de la planification à l'exécution en passant par la phase cruciale de contrôle. Il fournit, aux participants de solides repères sur les principes et les techniques fondamentaux et opérationnels de management des marchés publics.

2.1-Objectif pédagogique

La finalité du certificat en Gouvernance des marchés publics est une formation professionnelle continue destinée à renforcer la capacité des acteurs du domaine en leur fournissant les outils pratiques nécessaires à la compréhension, à la conception, à la gestion et au contrôle des marchés publics. En d'autres termes, ce certificat devra outiller les participants pour une meilleure maîtrise des principes et étapes de la passation des marchés afin de réduire les coûts et les délais

d'exécution des Marchés financés sur fonds propres ou sur emprunts auprès des Bailleurs de fonds (Organismes Internationaux, Marchés Financiers Internationaux ou Banques).

2.2- Objectifs spécifiques et compétences validées

A l'issue du programme, le candidat devrait être capable de :

- Élaborer un plan de passation de marché
- Élaborer les dossiers d'appel à concurrence
- Évaluer les offres et les propositions
- Élaborer les documents contractuels
- Suivre et coordonner l'exécution des contrats
- Rédiger les Documents Juridiques (dossiers d'appels d'offres, notes d'information, contrats, etc.)
- Gérer le suivi des contrats
- prévenir et gérer le contentieux lié aux marchés public ;
- maîtriser les opérations spécifiques relatives à la maîtrise d'ouvrage délégué ;
- maîtriser et mettre en œuvre les règles spécifiques aux procédures des bailleurs de fonds (Banque mondiale, BAD et fonds européen de développement, USAID, etc) ;

2.3- Public cible

- Toute personne souhaitant renforcer ses connaissances dans le domaine du management des projets
- Toute personne amenée à pratiquer dans le domaine et souhaitant acquérir de solides connaissances techniques.

III-STRUCTURATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

3.1- Scénario pédagogique

Cette session dispensée est uniquement en ligne et comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques. La durée de la formation est de trois (03) mois en cours du soir de 18h à 21h30. Des mises en activité permettent aux participants de s'approprier les concepts, et de comprendre comment les appliquer dans leur organisation et environnement.

3.2- Structuration générale de la maquette

Les enseignements de chaque certificat sont organisés en unités d'enseignements (UE) et correspond 16 crédits selon le modèle adopté par le centre afin de fournir aux auditeurs des connaissances et compétences structurées, pointues et complètes visant à les rendre plus opérationnels sur le terrain. Chaque unité d'enseignement dispose d'un nombre de crédits représentant son poids et son importance dans le certificat. Le nombre de crédit affecté à l'unité détermine ensuite le volume horaire total de l'unité.

3.3-Maquette du certificat

La maquette de formation du certificat 1 est présentée dans le tableau suivant

| UNITE D'ENSEIGNEMENT | VOLUME HORAIRE |
|--|-------------------|
| UE 1 : Cadre juridique et institutionnel des Marchés publics | 15 |
| UE 2 : Typologie et procédures de passation des marchés publics | 25 |
| UE 3 : Définition des besoins et planification des marchés | 25 |
| UE 4 : option secteur public/Élaboration des dossiers d'appel à concurrence / Option secteur privé /Montage des dossiers de soumission | 27 |
| UE 5 : Évaluation des dossiers de soumission | 27 |
| UE 6 : Élaboration des documents contractuels et suivi administratif et technique de l'exécution des contrats | 20 |
| UE 7 : Les règles et procédures des bailleurs de fonds | 10 |
| UE 8 : Les infractions relatives à la commande publique | 10 |
| TOTAL | 160 |

3.4-Présentation du contenu

UE 1 : Cadre juridique et institutionnel des Marchés publics

Objectif pédagogique général

Les apprenants se sont approprié les textes nationaux et internationaux et le cadre institutionnel des marchés publics.

Objectifs spécifiques

- Définir les concepts relatifs aux marchés publics
- Recenser les textes législatifs et réglementaires nationaux régissant les marchés publics
- Discriminer les textes communautaires et internationaux des marchés publics
- Repérer les principes fondamentaux de passation des marchés publics
- Distinguer les différents acteurs et leur rôle dans la gestion des marchés publics

UE 2 : Typologie et procédures de passation des marchés publics

Objectif pédagogique général

Être capable d'identifier les types de marchés publics et les procédures de passation applicables.

Objectifs spécifiques :

- Recenser les types de marchés existants
- Distinguer et catégoriser les différentes procédures de passation
- Distinguer les procédures de Passation des marchés des bailleurs (BM, BAD, UE, BID, USAID, etc.)

UE 3 : Définition des besoins et planification des marchés

Objectif pédagogique général :

Être capable d'élaborer un plan de passation des marchés.

Objectifs spécifiques :

- Recenser les besoins de ressources
- Définir les spécifications techniques
- Sélectionner la procédure de passation de marché appropriée
- Séquencer les différentes étapes de passation
- Mettre en œuvre le plan de passation des marchés

UE 4 : option secteur public : Élaboration des dossiers d'appel à concurrence

Objectif pédagogique général :

Être capable d'élaborer un dossier d'appel à concurrence

Objectifs spécifiques :

- Distinguer les pièces constitutives d'un dossier d'appel à concurrence
- Maîtriser les dispositions essentielles des instructions aux candidats
- Renseigner les différents documents de mise en concurrence
- Requérir l'avis de non objection de l'entité du contrôle a priori
- Identifier les préalables à l'élaboration d'une offre ou d'une proposition

U 4 : Option secteur Privé : Montage des dossiers de soumission

Objectif pédagogique général

Être capable de monter un dossier de soumission

Objectifs spécifiques

- Identifier les différentes pièces constitutives d'une offre technique ou d'une proposition technique
- Déterminer la valeur et la primauté des différentes composantes d'une offre technique ou d'une proposition technique
- Identifier les différents éléments d'une offre financière ou d'une proposition financière et leur ordre de primauté
- Décrire techniquement le bien ou le service proposé à l'administration
- Réunir les documents nécessaires à la soumission (pièces administratives, cautions, preuves sur les éléments de capacité techniques et financières...)
- Présenter le dossier de soumission dans les formes et délais requis

UE 5- : Évaluation des dossiers de soumission

Objectif pédagogique général :

Être capable de repérer les critères d'évaluation des offres et des propositions et de mettre en œuvre les différentes étapes de l'évaluation

Objectifs spécifiques

- Recenser les conditions et modalités de participation à la concurrence ;
- Identifier les étapes de l'évaluation des offres et des propositions ;
- Appliquer les critères d'évaluation,
- Appliquer la formule de détection des offres anormalement basses ou élevées,
- Identifier les mauvaises pratiques,
- Élaborer un rapport d'évaluation.

UE 6 : Élaboration des documents contractuels et suivi administratif et technique de l'exécution des contrats

Objectifs pédagogique général

Être capable d'identifier les mécanismes d'exécution d'un marché public

Objectifs spécifiques

- Identifier les formalités préalables à l'exécution d'un marché ;
- Identifier les obligations du titulaire du marché ;
- Recenser les incidents qui peuvent survenir au cours de l'exécution d'un marché ;
- Résoudre les incidents survenus,
- Identifier les conditions de réception d'un marché,

- Identifier les conditions de paiement
- Repérer les éléments nécessaires pour le suivi administratif et technique de l'exécution des marchés.

UE 7 : les règles et procédures des bailleurs de fonds

Objectif pédagogique général

Les apprenants se sont approprié les standards internationaux en matière de marchés publics.

Objectifs spécifiques

- repérer les principes fondamentaux et les grandes lignes de la loi-type CNUDCI et des institutions multilatérales de développement (Banque mondiale, BAD, UE, BID, USAID..)
- identifier les particularités des règles et procédures de chaque bailleur de fonds.

UE 8 : Les infractions relatives à la commande publique

Objectifs pédagogique général

Être capable d'identifier éléments constitutifs des infractions pénales liées aux marchés publics

Objectifs spécifiques

- Identifier les éléments constitutifs du délit de favoritisme ;
- Identifier les éléments constitutifs du délit de prise illégale d'intérêt ;
- Identifier les éléments constitutifs du délit de la concussion ;
- Identifier les éléments constitutifs du délit de la corruption ;
- Identifier les éléments constitutifs du délit de trafic d'influence ;

3.5- Éléments d'approche méthodologique

L'objectif étant que les auditeurs ressortent transformés et immédiatement opérationnels dès la sortie de la formation, la méthodologie utilisée est essentiellement pratique et très interactive. La démarche andragogique tient compte des spécificités des auditeurs et est principalement axée sur des cas pratiques et le partage d'expériences (à la fois entre l'animateur et les participants, mais aussi entre les participants eux-mêmes), les cas pratiques, les simulations et les jeux de rôles.

IV-CONDITIONS D'ADMISSION ET DE VALIDATION DU CERTIFICAT

4.1- Conditions d'accès

Le Certificat en Management et gouvernance des marchés publics est prévu pour des promotions de 50 auditeurs maximum, titulaires au moins d'un baccalauréat. La condition de diplôme de BAC ne s'applique pas aux candidats justifiant d'une expérience professionnelle qui peuvent s'inscrire par validation d'acquis professionnels

4.2 Conditions de validation du certificat

Chaque module est évalué sur la base d'au moins un travail de groupe et un examen final qui se déroule une semaine après le séminaire. Une moyenne générale minimale de 12/20 doit être obtenue pour la délivrance d'un certificat. Par ailleurs, aucun auditeur ne sera admis s'il a une note inférieure à 8/20 dans un module.

V-DUREE ET AUTRES MODALITÉS

5.1-Couts des formations

Frais de formation de chaque certificat est de 450 000 F CFA pour les candidatures individuelles et de 500 000 pour les candidatures institutionnelles. Les auditeurs devront s'acquitter des frais de formation par virement (voir RIB attaché), espèce ou par chèque au nom du centre.

5.2- Livrables

A la fin de la formation, les documents suivants seront disponibles :

- ✓ Certificat signé par le Président du conseil Scientifique du centre
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Les supports numériques des modules de formations ;